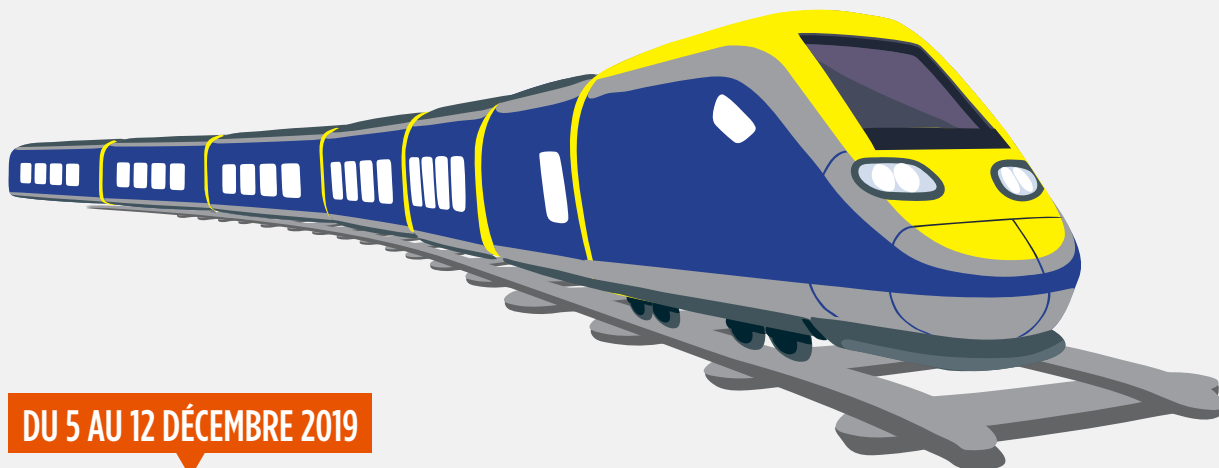




ÉLECTIONS CSE MOMENTUM



Depuis le 11 décembre 2018, la CFDT est première organisation syndicale en France, secteur privé et public confondu.



DU 5 AU 12 DÉCEMBRE 2019

POUR UN VRAI CHANGEMENT, VOTEZ CFDT !

Notre bilan est concret. Nous revendiquons l'essentiel des acquis obtenus sous la majorité CFDT. Notre implication est permanente sur :

- ✔ les conditions de travail ;
- ✔ la convention collective ;
- ✔ la rémunération ;
- ✔ sans négliger les projets à venir d'appel d'offres et de fusion.

Ce que nous voulons :

- ✔ Un CSE fort qui parle d'une seule voix, **LA VOIX DES SALARIÉS**.

Soutenez-nous en votant CFDT ! ➡➡➡



FGTE CHEMINOTS
**RESTAURATION
FERR@VIAIRE**



cfdtrestaurerferroviaire.com



contact@cfdtrestaurerferroviaire.com



[cfdt resto ferro l'appli'](#)

POURQUOI CHOISIR LA CFDT ?

- ✔ **Notre méthode** a donné des résultats concrets et quantifiables lorsque nous étions majoritaires.
- ✔ **Notre action** démontre que nous sommes en capacité de revendiquer beaucoup d'acquis.
- ✔ **Notre but** est de rassembler pour peser, non pas de diviser.
- ✔ **On obtient toujours** plus à travailler ensemble dans l'intérêt collectif.
- ✔ **La CFDT** est un rempart juridique fiable pour contrer les projets futurs et inadaptés.
- ✔ **Il est temps d'enrayer** les dégradations successives, faire que les salariés soient entendus et respectés par Momentum et par Eurostar.
- ✔ **Les salariés** doivent être associés dans les choix et les priorités à traiter. ●



LE JURIDIQUE, UN ATOUT

- ✔ **Les élu-e-s CFDT disposent d'un service juridique efficace, avec son propre réseau d'avocats : www.reseau-avec.com.**
- ✔ **Grâce à l'implication** de vos élu-e-s, soutenus par un service juridique fort, jamais un licenciement n'a été prononcé à l'encontre d'un salarié défendu par l'équipe CFDT sur des problématiques très variées. Notre approche est différente.
- ✔ **Vous êtes nombreux** à partager notre vision et défendre vos droits fermement et avec respect. Beaucoup nous font confiance pour un conseil, une aide ou une information. Nous sommes réactifs.
- ✔ **Nous choisissons** une action de fond, réfléchie, qui amène à ces résultats, plutôt qu'une opposition permanente qui n'améliore pas les conditions de travail. Invertissons la tendance en votant pour une nouvelle équipe CFDT ! ●

POUR CONSTRUIRE UN CSE FORT

IL NOUS FAUT OBTENIR LA MAJORITÉ !

- ✔ **C'est le syndicat majoritaire au CSE qui peut agir** et améliorer les conditions de travail et celles sociales. Le CSE a un pouvoir qui doit être exploité ! En créant un CSE vigilant, qui travaille sur vos priorités, nous serons forts pour inverser la tendance. Il faut proposer et exiger des solutions. Surtout, utiliser le pouvoir d'opposition si nécessaire. Il n'y a pas de fatalité.
- ✔ **Notre connaissance du terrain**, des sous-effectifs, des horaires, des retards, de la charge et des conditions de travail par notre présence à bord, nous donnent les arguments et le crédit pour négocier et nous faire entendre. Nous nous devons d'être irréprochables.
- ✔ **Majoritaires de 2002 à 2012**, nous avons démontré notre efficacité à convaincre, négocier, imposer et obtenir des résultats incontestables pour les salariés avec une vision collective. L'essentiel de nos avantages a été acquis à cette période sous l'impulsion des élus CFDT. ●

CE QUE NOUS PROPOSONS

- ✔ **Une enquête** pour déterminer les priorités des salariés.
- ✔ **Que les salariés soient consultés** et informés.
- ✔ **Que les activités** du CSE profitent à tous, avec une somme annuelle à dépenser pour des activités sociales & culturelles.
- ✔ **Sur la question de la convention collective**, un engagement sans faille en faisant le choix de mobilisations utiles en parallèle d'un travail de négociation et d'argumentation.
- ✔ **S'assurer que** le projet de fusion n'impacte pas négativement notre quotidien.
- ✔ **Une équipe d'élus exemplaires**, présente à bord et au sol, qui traite vos préoccupations réelles. ●



VOS CANDIDAT-E-S CFDT

VOTRE CONFIANCE DANS CETTE ÉQUIPE SERA LE DÉBUT DU RENOUVEAU DANS L'ENTREPRISE !

CADRES & MAÎTRISES | TITULAIRES



HÉLÈNE KOUNAKOWITCH



LUC PHAN CHAN DU



CAROLINE MATILLA



STÉPHANE EPAILLY

CADRES & MAÎTRISES | SUPPLÉANTS



SALOUA KHOURB



FRANÇOIS SZEWCZYK



JOANNE TURNER



HÉRÉ BERNARD

EMPLOYÉS | TITULAIRES



KIM NARDON



ALAIN KAMENSCAK



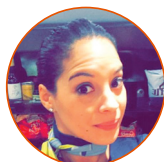
EMMANUELLE BOUCHAIN



VINCENT THUAL



SANDRA ABECASSIS



DÉBORAH MONTECEMY

EMPLOYÉS | SUPPLÉANTS



CAROLE GIRAIT



CÉDRIC SCHMITT



EVA PREVOST



JÉRÔME AUFURE



CHRISTELLE BOËDEC



SOPHIE NOËL

LA CFDT, C'EST AUSSI

- ✓ Un syndicat impliqué en permanence dans la défense des conditions de travail.
- ✓ Une organisation qui se mobilise.
- ✓ Des actions ciblées pour que les employés et les maîtrises perçoivent la prime Macron.
- ✓ De nombreuses négociations pour aider un collègue à obtenir un contrat à temps partiel.
- ✓ Obtenir le paiement à 100 % durant le détachement dans les bureaux (grossesse).
- ✓ Le syndicat qui fait respecter le 80 %.
- ✓ Continuer à se battre pour le maintien des temps partiels qui le souhaitent au-delà de six ans.
- ✓ Faire appliquer le droit pour titulariser en CDI grâce à l'application du Code du travail.
- ✓ Ne pas oublier nos collègues assistants plate-forme en faisant évoluer leur rémunération.
- ✓ Protéger et faire réintégrer des intérimaires injustement écartés.
- ✓ L'essentiel des ruptures conventionnelles a été négocié par nous. ●



La CFDT suit les intérimaires et leurs titularisations en CDI, avec parfois le recours à des actions devant les tribunaux pour faire appliquer le droit !

QUEL BILAN ENTRE 2002 & 2012 ?

LORSQUE LA CFDT ÉTAIT MAJORITAIRE, ELLE A OBTENU DES RÉSULTATS CONCRETS !

2002

- ✓ Négociation des AA.
- ✓ Des jours de réserves intégrés dans le roulement.

2003

- ✓ Indemnité journalière train négociée à 20 €.
- ✓ Indisponibilités.
- ✓ Prime CC seul négociée à 27 €.
- ✓ + 50 € sur le salaire de base sédentaires.

2004

- ✓ Amélioration de la grille d'ancienneté.
- ✓ Régularisation de + 600 000 € annuels concernant l'indemnité de congés payés.
- ✓ Prise en charge de la mutuelle à 50 %.
- ✓ Taxi pour les équipages du 9054.
- ✓ Intéressement bar avec en moyenne 1 200 € bruts par an.

2005

- ✓ Nous rendons obligatoire le versement de la prime de sous-effectif.
- ✓ Régularisation de près de 3000 heures supplémentaires.
- ✓ Fin et indemnisation des retours sur repos après maladie à hauteur de 159 €.
- ✓ Remboursement du Navigo à 55 %.
- ✓ Congés parentaux jusqu'à six ans.

2006

- ✓ Remboursement taxi à 50 € pour la banlieue.
- ✓ Prime d'habillement d'environ 350 € annuel.
- ✓ Quatre jours de congés pour un PACS.
- ✓ Augmentation du wastage à 9 €.

2007

- ✓ Mise en place du système des JF.
- ✓ Négociation de six CP sup par an.
- ✓ Frais kilométriques aller-retour à 0,35 €.

2008

- ✓ Mutuelle prise à 100 % pour les employés.
- ✓ Indemnité journalière train négociée à 21 €.
- ✓ Augmentation de la prime Buddy à 15 €.

2009

- ✓ Mise en place d'une chambre d'hôtel en remplacement du taxi.
- ✓ Remboursement du titre de transport à hauteur de 60 %.

2010

- ✓ Mise en place du CET sur proposition de la CFDT.
- ✓ Cumul du taxi pour deux personnes.
- ✓ Remboursement des chaussures à 60 €.

2011

- ✓ Titre de transport pris en charge à 75 %.
- ✓ Accord d'intéressement supplémentaire avec 15 % du dépassement reversé.
- ✓ Remboursement des chaussures à 70 €.



avec une moyenne
d'augmentation annuelle
des salaires de 2 % sur
cette période

**LA CFDT RESTAURATION FERROVIAIRE
EST REDOUTABLE LORSQU'ELLE EST MAJORITAIRE !
DU 5 AU 12 DÉCEMBRE, VOTEZ CFDT !**